

Nom :

Prénom :

Classe :

Externe

Demi-pensionnaire
(sans transport scolaire)

Demi-pensionnaire
(avec transport scolaire)

Mon enfant arrive tous les jours à 8h40 et repart à 17h (à 12h40 le mercredi)

Exceptionnellement, j'autorise mon enfant :

les

- à arriver le matin pour sa première heure de cours (ou de l'après-midi, pour les externes)
- à quitter le collège après sa dernière heure de cours de la matinée (pour les externes) ou de l'après-midi (pour les externes et les demi-pensionnaires).

A condition d'avoir signé, au préalable, dans le carnet de liaison, l'information du cours non assuré.

ou

Si un cours n'est pas assuré, j'autorise mon enfant :

ou

- à arriver pour sa première heure de cours de la matinée (pour les externes) ou de l'après-midi (pour les externes et les demi-pensionnaires).
- à quitter le collège après sa dernière heure de cours de la matinée (pour les externes) ou de l'après-midi (pour les externes et les demi-pensionnaires), **même si je n'est pas été prévenu à l'avance** qu'un cours ne serait pas assuré.

Toute demande de changement de régime devra être signalée par un courrier à la vie scolaire.

Votre enfant passe sous votre responsabilité dès qu'il quitte le collège. Il ne peut pas revenir prendre le bus à 17h ou 12h40 le mercredi.

Signature des parents ou du responsable légal,